

Notes pour un discours
Pierre Paquette. 20 mars 2010
Conseil général du Bloc Québécois

Introduction

Il me fait plaisir de présenter aujourd'hui au nom de la leader-adjointe, Christiane Gagnon ainsi qu'en mon nom personnel le rapport de l'aile parlementaire du Bloc Québécois.

La démocratie se porte mal à Ottawa

- Lorsqu'il a pris le pouvoir en 2006, le principal objectif du gouvernement Harper était, disait-il, d'accroître la transparence à Ottawa et de rendre le gouvernement plus imputable.
- Il cherchait ainsi à se distancer du gouvernement libéral, miné par les scandales et usé par 13 années de pouvoir.
- Le gouvernement promettait de changer « pour toujours la manière dont les choses vont se faire à Ottawa. »
- Quatre ans plus tard, que reste-t-il de ce beau discours? Rien, moins que rien!
- Le tout premier projet de loi du gouvernement Harper et ce geste était hautement symbolique a été de proposer

le projet de loi, C-2, qui devait ramener la transparence et l'imputabilité à Ottawa.

- C-2 devait mettre fin aux nominations partisans et au copinage.
 - Pourtant d'ex-députés, des contributeurs, des organisateurs et des amis du régime conservateur, souvent pas très recommandables, ont été nommés à tous les échelons de l'appareil gouvernemental :
 - que ce soit à Droits et Démocratie,
 - à la Commission de l'immigration,
 - à la Commission canadienne du blé,
 - à Via Rail,
 - à la Société des ponts,
 - dans les tribunaux,
 - à la Cour de l'impôt,
 - dans les fondations...
- Au rythme où ça va... tous les organisateurs conservateurs du Québec auront bientôt un salaire de l'État fédéral!

- À ces nominations partisans, il faut aussi ajouter celles faites par Stephen Harper au Sénat, lui qui s'était pourtant engagé à ne nommer aucun sénateur non élu.
- C-2 devait améliorer l'accès à l'information. Or, au lieu d'améliorer la transparence, les bureaux des ministres cherchent à contrôler l'information divulguée en contravention à la loi d'accès à l'information. La commissaire enquête actuellement sur les agissements de 3 ministres.
- C-2 prévoyait la création du poste de Directeur parlementaire du budget, pour que nous ayons l'heure juste concernant l'état des finances publiques. Depuis que Kevin Page est critique à l'égard du gouvernement, les conservateurs tentent de le discréditer et de le museler en lui coupant son budget;
- C-2 devait assainir le financement des partis politiques. Pourtant, Élections Canada a été obligé de demander à la police d'effectuer une descente dans les locaux du parti conservateur pour tenter de démêler les magouilles du parti conservateur lors de l'élection de 2006. D'ailleurs, c'est toujours devant les tribunaux.
- C-2 devait améliorer la protection des fonctionnaires qui mettent au jour des scandales. Pourtant, le gouvernement de Stephen Harper n'a pas hésité à traîner dans la boue Richard Colvin, ce diplomate à

l'origine des révélations sur les allégations de torture de prisonniers afghans.

- Ces quelques exemples démontrent clairement une chose : si le gouvernement conservateur a « changé pour toujours la manière dont les choses se font à Ottawa », c'est parce qu'il a atteint un niveau de mépris envers la démocratie inédit jusqu'à maintenant et que son obsession idéologique est devenue une menace sans précédent pour l'institution parlementaire
- Loin de vouloir bonifier les moyens qui permettent à la population d'évaluer le rendement du gouvernement, les conservateurs s'attaquent à tous les contrepoids. Linda Keen, présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire; Paul Kennedy, président de la Commission des plaintes du public contre la GRC; Commission d'examen des plaintes contre la police militaire.
- Loin de chercher à bien informer la population, il tente de contrôler les médias en empêchant les journalistes critiques à l'égard du gouvernement de poser des questions et d'avoir accès à de l'information;
- Loin de chercher à mériter la confiance des élus, il boycotte les comités parlementaires qui ne font pas son affaire;
- Pire encore, il ferme le Parlement à chaque fois qu'il sent la soupe chaude. Il a prorogé le Parlement deux fois en un an!

- Après 4 ans de pouvoir, Stephen Harper à Ottawa a lamentablement échoué; C'est un gouvernement usé et paranoïaque. La démocratie se porte mal à Ottawa.

Le mépris des consensus québécois

- Mais son mépris de la démocratie prend aussi une forme plus insidieuse; il méprise les élus du Québec en faisant fi des consensus de l'Assemblée nationale du Québec.
 - Mépris des consensus de l'Assemblée nationale qui réclame unanimement :
 - Maintien du programme de péréquation
 - Non à la commission des valeurs mobilières pancanadienne
 - Engagement pour réduire les GES
 - Soutien aux secteurs en difficulté, notamment manufacturier et forestier VS automobile en Ontario.
 - Respect des choix du Qc en matière de délinquance juvénile
 - Compensation pour l'harmonisation de la TVQ et de la TPS.
 - En plus, les conservateurs proposent des projets de loi visant à marginaliser le Québec :

- Réforme de la représentation à la Chambre des communes
- Réforme du Sénat sans le consentement du Québec et des provinces

- Du côté du PLC..., ce n'est pas mieux :
 - C'est le parti des commandites et du vol de la démocratie québécoise en 1995
 - C'est le parti qui a rapatrié la constitution contre l'avis du gouvernement du Québec
 - C'est le parti de la Loi dite sur la clarté
 - C'est un parti dirigé par un chef qui a tenu des propos controversés sur la torture, les guerres préventives, les attentats ciblés
 - C'est un parti qui rejette du revers de la main toutes les demandes du Québec.

Libéraux et conservateurs méprisent la démocratie et les consensus québécois!

Le Bloc, un atout supplémentaire pour la démocratie

- Devant cela, le Bloc a un rôle majeur à jouer à la Chambre des communes pour défendre et promouvoir les intérêts du Québec à la Chambre des communes.
- Lorsque les intérêts du Québec et ceux du Canada ne sont pas les mêmes, l'ensemble de la population québécoise s'attend à ce que ceux qui parlent en son nom se rangent du côté des intérêts du Québec plutôt que ceux du reste du Canada
- Il est impossible de tenir cette position dans un parti pancanadien.
- Un député québécois d'un parti canadien, enfermé dans la ligne de parti pancanadienne, est condamné à défendre le Canada, ses intérêts, ses valeurs et son identité.
- Le comble du cynisme a été atteint récemment alors qu'un Québécois, le ministre Paradis, s'est vu confier la responsabilité de faire la promotion des sables bitumineux alors que le généreux soutien fédéral à cette industrie va à l'encontre de tous les intérêts du Québec au plan économique comme environnemental.
- Les députés du Bloc sont les seuls à même de représenter et défendre fidèlement les valeurs et les intérêts de la population au nom de laquelle il parle.
- En qui faut-il avoir confiance? En ceux qui défendent nos intérêts sans compromis ou en ceux qui ne les défendent que lorsqu'ils coïncident avec ceux du Canada et qui se taisent le reste du temps?

- Et qu'est-ce que la démocratie après tout, sinon un système par lequel le pouvoir appartient aux représentants du peuple plutôt qu'aux représentants du gouvernement

Le Bloc, parce qu'autrement le Canada ne serait même pas saisi des dossiers qui intéressent le Québec

- Pour qu'Ottawa se mette à travailler sur un dossier, il faut d'abord qu'il en soit saisi.
- Le Bloc force le Canada à se positionner sur des enjeux québécois qu'il aurait ignorés autrement. Ça ne plaît pas toujours au Canada d'être forcé de débattre de questions qui, au départ, ne l'intéressent pas. Mais c'est la condition pour que ces dossiers progressent.
- Aussi, le Bloc Québécois a mis de l'avant plusieurs de ces dossiers à Ottawa dans la dernière année :
 - Au Bloc Québécois, nous sommes particulièrement sensibles à la situation des travailleurs, qui vivent des moments difficiles en raison de la crise économique.
 - C'est pourquoi nous avons présenté 4 projets de loi en assurance-emploi :
 - le projet de loi C-241 pour éliminer le délai de carence,

- le projet de loi C-308 pour bonifier globalement le régime,
 - le projet de loi C-395 pour permettre aux travailleurs licenciés après un long conflit de travail d'avoir accès aux prestations
 - et le projet de loi C-343 pour adapter le régime à la situation particulière des victimes d'actes criminels;
 - Nous avons aussi présenté une motion qui vise à faire passer de 15 à 50 le nombre de semaines de prestation en cas de maladie grave.
- Nous nous sommes aussi penchés sur la situation des travailleurs âgés :
 - en proposant la motion M-285 sur la création d'un programme d'aide pour les travailleurs âgés et
 - en proposant le projet de loi C-290 qui crée un crédit d'impôt pour les retraités floués;
 - Plus encore, nous avons présenté la motion M-300 sur le supplément de revenu garanti
 - Nous nous préoccupons aussi du sort des victimes des criminels à cravate, dont plusieurs ont perdu les économies de toute une vie; nous avons

proposé d'abolir les libérations conditionnelles au sixième de la peine pour faire en sorte que les Vincent Lacroix et Earl Jones restent derrière les barreaux;

- Nous avons présenté des initiatives tout particulièrement destinées aux régions du Québec comme :
 - le projet de loi C-288 qui prévoit un crédit d'impôt pour les jeunes qui s'installent en région;
 - le projet de loi C-429 pour promouvoir l'utilisation du bois dans les édifices fédéraux;
 - une motion d'opposition qui demandait la mise en place d'un plan d'aide pour l'industrie forestière et
 - une autre qui demandait la mise en place de mesures pour les propriétaires de boisés privés;
- Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour rappeler ses obligations envers le Québec et pour s'assurer du respect de ses compétences :
 - En proposant une motion pour demander une compensation de 2,2 milliards de dollars pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ;

- En dénonçant la création d'une Commission pancanadienne des valeurs mobilières qui vise à dépouiller le Québec de ses leviers financiers,
- En dénonçant la modification unilatérale de la péréquation contenue dans le budget 2009 et qui désavantageait le Québec;
- Et plus encore, nous avons proposé des mesures visant à concrétiser la reconnaissance de la nation québécoise par la Chambre des communes :
 - le projet de loi C-307 pour faire en sorte que les travailleurs sous juridiction fédérale travaillant au Québec soient assujettis à la Charte de la langue française;
 - le projet de loi C-444 pour permettre la création d'un conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications;
 - le projet de loi C-486 qui vise à mettre en application la doctrine Gérin-Lajoie et qui permettrait au Québec de négocier lui-même les traités internationaux relevant de ses champs de compétence.
- Évidemment, je n'ai pas le temps de faire un bilan exhaustif de toutes les mesures proposées par les députées et députés du Bloc au cours de la dernière année; mais comme vous pouvez le constater, ils ont été très actifs dans un environnement parlementaire

parfois très hostile. C'est pourquoi j'aimerais qu'ils se lèvent. Ils méritent une bonne main d'applaudissement;

La souveraineté

- Les députées et députés du Bloc travaillent fort à Ottawa pour soulever les enjeux québécois;
- Mais il est clair qu'au Canada, il n'y a aucune volonté politique de répondre aux aspirations du Québec.
- Nous allons quand même continuer à faire notre travail et aller aussi loin que possible pour élargir la marge de manœuvre du Québec dans le Canada.
- Nous allons le faire de bonne foi, comme toujours, en essayant de réaliser des gains substantiels. Chaque gain que le Québec fait facilitera sa transition de province à pays.
- Mais ce qui demeure le principal objectif du Bloc Québécois, c'est la souveraineté du Québec. Ce projet est d'abord et avant tout l'aboutissement logique de la marche de la nation québécoise.
- La souveraineté, c'est aussi le moyen de nous donner le plein contrôle de nos impôts, de nos lois et de nos moyens d'action au plan international. La liberté collective, voilà sans aucun doute le plus beau legs que nous puissions offrir aux prochaines générations.

- En 2010, le Bloc va continuer à être un des fers de lance du mouvement souverainiste.
- Nous allons continuer à imaginer le Québec souverain et à mettre notre projet à jour continuellement.
- Nous allons même intensifier nos efforts.
- Car nous n'avons pas non plus le loisir d'attendre patiemment, car le statu quo n'existe pas. Chaque année qui passe au sein du Canada amoindrit les capacités du Québec d'agir.
- La souveraineté du Québec est plus que jamais à l'ordre du jour! Et c'est à sa réalisation que l'aile parlementaire du Bloc Québécois vous convie!

MERCI